

***Atelier sur les indicateurs culturels 2030 de l'UNESCO***  
**Discours de Mme Alice N'Diaye, Directrice de la Commission de l'océan Indien**

**Ebène, Maurice | 11 décembre 2023**

---

Mesdames et Messieurs les représentants du COMESA,  
de l'UNESCO, de l'Agence française de développement et  
du British Council du Kenya,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats  
membres de la COI et du COMESA,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Pour la Commission de l'océan Indien, ces derniers jours  
sont placés sous le signe du développement humain. En  
effet, après avoir tenu les comités de pilotage de notre  
réseau SEGA-One Health pour la santé en Indianocéanie  
et du projet régional de développement des industries  
culturelles et créatives, j'ai l'honneur aujourd'hui de  
vous accueillir à cet atelier régional sur les indicateurs  
culturels de l'UNESCO en lien avec l'Agenda mondial  
pour le développement durable.

Cet atelier est d'abord le fruit d'une collaboration : d'une  
part, avec le COMESA qui est notre partenaire de mise  
en œuvre d'une subvention du projet IGNITE mis en  
œuvre par le Fonds HEVA et le British Council de Nairobi

sur financement de l'Union européenne à travers le programme ACP Culture +, et, d'autre part, avec l'équipe de notre projet régional de développement des industries culturelles et créatives (ou projet ICC) financé par l'Agence française de développement ainsi qu'avec l'UNESCO qui mobilise ici son expertise technique au bénéfice des représentants de nos Etats membres.

Mesdames, Messieurs,

Depuis la fin de la pandémie de Covid-19, tous les secteurs d'activité ont repris le chemin de la progression, de la croissance. Je dis « tous » mais ce n'est pas véritablement le cas. En effet, le secteur des industries culturelles et créatives peine à reprendre des couleurs après avoir accusé une perte de revenus allant jusqu'à 40% selon les estimations de l'UNESCO. La reprise est lente et progressive, parfois difficile, et généralement inférieure à ce qui est observé dans les autres secteurs d'activités.

Et pourtant, les filières créatives et culturelles sont d'authentiques leviers de croissance économique puisqu'elles rassemblent des corps de métiers variés, des petites entreprises nombreuses qui constituent le

cœur de nos tissus économiques. Elles sont vectrices d'innovations, génératrices d'emplois, facilitatrices d'inclusion et promotrice de cohésion. Or, cela a encore été rappelé par l'un des points focaux nationaux de notre projet ICC il y a quelques jours : la culture reste le parent pauvre des politiques publiques.

L'un des motifs de l'intérêt variable porté par les pouvoirs publics à l'investissement dans la culture relève sans doute d'une visibilité somme toute limitée de la contribution réelle de ce secteur d'activité à l'économie. Si la santé et l'éducation sont à juste titre considérés comme des secteurs prioritaires d'investissement, force est de reconnaître que la culture reste vue comme un secteur tantôt de folklore et de tradition, tantôt de création élitiste et de divertissement populaire. C'est une vision parcellaire des choses parce qu'insuffisamment documentée.

C'est là tout l'intérêt de cet atelier qui vise à renforcer les capacités des administrations chargées des politiques publiques culturelles et d'impliquer d'autres institutions publiques, en disposant d'outils pour collecter des données statistiques permettant de nourrir la politique

---

publique, de suivre sa mise en œuvre, de fixer des objectifs réalistes, d'évaluer plus justement les besoins et donc de porter un plaidoyer éclairé auprès des autorités de gestion des finances publiques et des partenaires. Il est donc important de disposer d'indicateurs communs qui prennent en compte la transversalité de l'apport de la culture pour nos pays et aussi pour la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Car en effet, les industries culturelles et créatives répondent à plusieurs Objectifs de développement durable ou ODD, et plus précisément l'ODD 4 – « éducation de qualité » qui prône des systèmes éducatifs permettant aux plus jeunes d'apprécier la diversité culturelle ; l'ODD 8 – « travail décent et croissance économique » dont deux cibles traitent de la créativité, de l'innovation et d'un tourisme durable qui valorise la culture ; ou encore l'ODD 11 – « villes et communautés durables » qui appelle notamment à renforcer la protection et la préservation du patrimoine culturel.

Mesdames et Messieurs,

Cet atelier est avant tout un temps d'échanges. Je vous encourage fortement à partager vos expériences, à capitaliser sur les leçons apprises de vos homologues, à créer du lien parce que cette émulation et cette intelligence collective vous permettront de disposer d'un bagage additionnel vous permettant de réaliser votre mission et surtout de faire la démonstration de la valeur du secteur culturel pour nos sociétés.

Permettez-moi de terminer en remerciant nos collègues du COMESA avec qui nous organisons cet atelier, ainsi que les partenaires de cette activité, l'UNESCO, le Fonds Heva et le British Council du Kenya, les financeurs Union européenne et Agence française de développement, et, bien entendu, nos collègues du projet ICC de la COI.

Je vous souhaite de fructueux échanges et sachez que la COI continuera de porter une attention particulière aux questions de développement humain et donc aux enjeux culturels.

Je vous remercie pour votre attention.